

# PROGRAMME DE FORMATION

## Prévenir et gérer les conduites à risques liées au jeu excessif en casino

### Objectifs opérationnels et compétences visées

- Identifier les problématiques liées aux jeux en casinos à l'aune de la compréhension des conduites addictives.
- Repérer le rôle de chacun en matière de prévention du jeu excessif et des risques liés aux conduites addictives dans les casinos en s'appuyant sur le cadre réglementaire et sur l'organisation.
- Adopter une posture, des techniques et des méthodes de communication adaptées pour repérer et intervenir auprès du joueur présentant des conduites addictives ou à risques.

### Public visé



Ensemble des professionnels des casinos au moment de l'intégration dans un délai de 90 jours après la prise de fonction (dirigeants, managers, professionnels au contact direct des joueurs)

### Prérequis ou niveau de connaissance préalablement requis

Aucun prérequis

## Modalités et dispositif d'accueil

- **Durée** : 1 jour / 7 heures
- **Date** : à définir
- **Type de formation** :  
Formation en intra.
- **Nombre de stagiaires** :  
5 à 15 personnes.
- **Lieu** : à définir
- **Repas** : Libre à votre charge
- **Inclusion et handicap** : nous sommes disponibles pour échanger avec vous et rechercher ensemble des solutions pour vous accueillir.



## Moyens pédagogiques techniques et d'encadrement

- Groupe mixte pour favoriser les échanges entre professionnels de différentes catégories et l'articulation des interventions
- Alternance entre contenu théorique et mise en pratique.
- Mobilisation des outils pédagogiques suivants (exemples) : support de formation PPT et activités interactives tels que jeux, brainstorming, cas pratiques, quiz, simulations etc...
- Remise d'une documentation pédagogique aux stagiaires et accès aux ressources documentaires disponibles sur le site d'Association Addictions France
- Remise d'une attestation de fin de formation à l'issue de la formation



**ORGANISME  
DE FORMATION**

**Organisme de formation de l'ANPAA**  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11751183675 auprès du préfet de la Région Ile-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État (L. 6352-12 du code du travail) • Mise à jour le 30.01.2024

**RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE  
FONDEE EN 1872 PAR LOUIS PASTEUR ET CLAUDE BERNARD  
[www.addictions-france.org](http://www.addictions-france.org)**

formation-nord-est@addictions-france.org  
ANPAA – 18 rue de Lannoy 59000 Lille Fives

**Suivez-nous sur :**

@addictionsFr  
 Association Addictions France  
 Association Addictions France

## Modalités d'évaluation du positionnement et des acquis

- **Avant la formation**

Recueil et évaluation des connaissances et/ou compétences

- **Pendant la formation**

Validation des acquis en temps réel à travers différentes modalités tels que quiz, mises en situation, exercices de reformulation par ex.

- **Après la formation**

Évaluation à chaud des acquis qui peut être complétée, dans le cadre des formations intra, par une évaluation à froid.

## Modalités d'évaluation et d'amélioration continue

- Évaluation de la satisfaction à chaud.
- Les évaluations font l'objet d'une analyse systématique et entraînent la mise en place de mesures correctives si nécessaire en fonction des retours et attentes.

## Intervenants

Professionnel.les d'Association Addictions France

**Organisme de formation de l'ANPAA**  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11751183675 auprès du préfet de la Région Ile-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État (L. 6352-12 du code du travail) • Mise à jour le 30.01.2024



## Contact et tarif

Tarifs :

- Intra en région Hauts-de-France, Bourgogne Franche-Comté et Grand-Est : nous consulter

Pour toute information, contacter : [Formation-nord-est@addictions-france.org](mailto:Formation-nord-est@addictions-france.org)

## Modalités d'inscription

Pour vous inscrire, merci de nous contacter : [formation-nord-est@addictions-france.org](mailto:formation-nord-est@addictions-france.org)

Les délais d'accès à la formation sont à minima de 15 jours. Ceux-ci peuvent être amenés à varier en fonction du contexte.



**ORGANISME  
DE FORMATION**

**RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE**  
**FONDEE EN 1872 PAR LOUIS PASTEUR ET CLAUDE BERNARD**  
**[www.addictions-france.org](http://www.addictions-france.org)**

**Suivez-nous sur :**

[@addictionsFr](https://twitter.com/addictionsFr)  
[formation-nord-est@addictions-france.org](mailto:formation-nord-est@addictions-france.org)  
ANPAA – 18 rue de Lannoy 59000 Lille Fives

[Association Addictions France](https://www.facebook.com/AssociationAddictionsFrance)  
[Association Addictions France](https://www.instagram.com/AssociationAddictionsFrance)

# Éléments de contenu

SEQUENCE INTRODUCTIVE  
**Présentation du contexte, des objectifs et prise en compte des attentes**

SEQUENCE N°1  
**Les conduites addictives et le jeu excessif**

- Travail sur les représentations des conduites addictives et du jeu
- Distorsions cognitives
- Jeu excessif, différentes phases, facteurs de vulnérabilité et dommages

SEQUENCE N°2  
**Cadre règlementaire**

- Cadre légal et règlementaire général
- Cadre de référence de l'ANJ

SEQUENCE N°3  
**Prévention du jeu excessif au sein de l'organisation**

- Le rôle, la place et les limites de chacun
- Les procédures internes d'intervention et d'accompagnement
- Intérêts d'une prévention du jeu excessif en casino



SEQUENCE N°4  
**Adopter une posture adaptée face aux joueurs repérés en difficulté**

- Les signaux d'alerte d'une perte de contrôle
- Outils de repérage
- Conseils aux joueurs et à l'entourage
- Posture, techniques et communication

SEQUENCE N°5  
**Orienter sur le territoire**

- Identification des outils et ressources internes
- Repérage des structures et organismes d'aide aux joueurs
- Modalités d'orientations, conseils...

SEQUENCE FINALE :  
**Évaluer les acquis de la formation et la satisfaction**  
**Clôturer la formation**



**ORGANISME  
DE FORMATION**

**Organisme de formation de l'ANPAA**  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11751183675 auprès du préfet de la Région Ile-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État (L. 6352-12 du code du travail) • Mise à jour le 30.01.2024

**RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE**  
**FONDEE EN 1872 PAR LOUIS PASTEUR ET CLAUDE BERNARD**  
**[www.addictions-france.org](http://www.addictions-france.org)** •

formation-nord-est@addictions-france.org  
ANPAA – 18 rue de Lannoy 59000 Lille Fives

*Suivez-nous sur :*

• @addictionsFr  
• Association Addictions France  
• Association Addictions France